

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25866**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Mention « STAPS : activité physique adaptée et santé »

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Paul Sabatier - Toulouse 3

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Recteur de l'Académie Chancelier des Universités, Président de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes, 331 Santé, 340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend un parcours type « **Activité physique adaptée et santé** » dont les activités et les compétences ou capacités attestées sont décrites ci-après.

- Conception, planification, supervision et évaluation des programmes de prévention, d'éducation pour la santé, de prise en charge, de réhabilitation, de réinsertion, d'éducation thérapeutique et d'insertion par l'activité physique adaptée, ainsi que des projets de promotion de l'activité physique adaptée en cohérence avec le projet de la structure
- Mise en œuvre et valorisation d'une démarche de qualité.
- Participation à l'élaboration et au développement des politiques territoriales de santé, de cohésion sociale en tant qu'expert des activités physiques adaptées et du sport-santé bien être
- Gestion, planification et répartition des moyens nécessaires à la réalisation d'un projet ou d'une mission et/ou au bon fonctionnement d'un service
- Coordination, en tant qu'ingénieur d'équipe pluridisciplinaire au sein de structure de recherche, de développement, de prévention, de réhabilitation, de réadaptation, de réinsertion, de rééducation, ou d'audit-conseil prenant en compte les effets de l'activité physique à des fins de santé.
- Intervention à des fins de santé auprès de publics sains en prévention primaire et intervention en activités physiques adaptées pour des publics à besoins spécifiques (vieillesse, pathologie, exclusion sociale...)
- Formation d'équipes pluri disciplinaires dans le domaine de l'activité physique adaptée
  - Réaliser des programmes d'activités physiques adaptés à l'état de santé ou/et au handicap en utilisant les connaissances et compétences en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
  - Diagnostiquer les besoins spécifiques d'individus et de groupes, en relation avec leur environnement, par l'évaluation de l'état de santé et des capacités fonctionnelles, en maîtrisant les méthodes, les outils d'évaluation du reconditionnement et les innovations technologiques.
  - Recueillir et traiter des informations sur l'état de santé des publics spécifiques afin de les partager avec l'équipe pluri disciplinaire et de les présenter aux usagers.
  - Développer des outils de planification de l'activité physique adaptée et maîtriser les effets des programmes afin de permettre aux personnes de retrouver ou préserver un état de santé optimal
  - Agir de façon éthique dans le respect des personnes, des dispositifs de prise en charge et de la mise en œuvre des politiques publiques (environnement, développement durable, démocratie sanitaire, égalité ...)
  - Mobiliser et optimiser les moyens humains, financiers, administratifs et matériels nécessaires afin de promouvoir l'activité physique dans le champ de la santé
  - Évaluer, réguler et communiquer les résultats de son action afin d'optimiser l'efficacité des programmes dans l'organisation et le suivi du parcours de santé.
  - Promouvoir des événements en promotion de la santé (faire un plan de communication) en utilisant des technologies de l'information et de la communication
- Traiter et analyser des données quantitatives et qualitatives afin de décrire, comparer et expliquer des résultats d'études et de recherche.
- Comprendre des articles et des conférences scientifiques référés aux sciences expérimentales et aux sciences sociales et humaines.
- Assurer la valorisation et la mise en œuvre de la recherche
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

#### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

P : Enseignement

Q : Santé Humaine et Action Sociale

S : Autres activités de service

- Ingénieur en activités physiques adaptées.

- Coordinateur, consultant ou chef de projet en promotion de la santé
- Responsable de formations et d'organisations éducatives et sociales pour des publics à besoin spécifiques
- Responsable d'équipes pluridisciplinaires dans les établissements et services sanitaires et médicosociaux
- Evalueur expert, conseil et audit en programmation de l'activité physique et promotion de la santé

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

G1403 : Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique

K1402 : Conseil en Santé Publique

J1502 : Coordination de services médicaux ou paramédicaux

#### Modalités d'accès à cette certification

##### Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.

Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juin 2016 accréditant l'Université Toulouse III en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : article L613-3 et L613-4

##### Références autres :

- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

<http://www.univ-tlse3.fr/observatoire-de-la-vie-etudiante-239350.kjsp>  
ou <http://www.univ-tlse3.fr/ove>

##### Autres sources d'information :

<http://www.univ-tlse3.fr>  
<http://www.f2smhstaps.ups-tlse.fr>

[Université Toulouse III](#)

##### Lieu(x) de certification :

Université Toulouse III - Paul Sabatier - 118 route de Narbonne - 31062 TOULOUSE Cedex 9

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

##### Historique de la certification :

**Fiche remplacée par la fiche nationale n°32166**

À partir de 2016, la mention « STAPS : activité physique adaptée et santé » se substitue à la mention « Sciences du sport et du mouvement humain ».

À partir de 2016, le parcours-type « Activité physique adaptée et santé » se substitue à la spécialité « Activités Physiques Adaptées à la prévention et Santé publique ».